

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
**13 AVR. 2017**

Dossier complet le  
**13 AVR. 2017**

N° d'enregistrement  
**F04417P0051**

### 1. Intitulé du projet

Permis d'aménager deuxième tranche sur "Composite Park" à Porcelette (57)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes Agglo Saint-Avold Centre Mosellan

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

André Wojciechowski - Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 7 5 0 2 0 0 0 1 9

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°	Le projet sera établi sur un terrain d'assiette d'une surface d'environ 7.56ha. Le plan d'aménagement figurant en annexe de ce document prévoit une surface constructible totale de 53 960m <sup>2</sup> . Le SHON sera au maximum de 38 000m <sup>2</sup> . La commune révisé actuellement son POS en PLU

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la création de plateformes pour accueillir des futurs bâtiments industriels, associée à la mise en place de nouvelles voiries et les différents réseaux inhérents à ce projet.

## 4.2 Objectifs du projet

Le principal objectif du projet est de disposer de terrain viabilisés pour accueillir des entreprises innovantes en matières de composite et de plasturgie.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une demande de déclaration au titre de la Loi sur l'eau, et une demande de Permis d'aménager.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain de 7.56ha Prévision de surface constructible : 53 960 m <sup>2</sup>	
Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) : 38 000m <sup>2</sup>	

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

"Composite Park"  
Commune de PORCELETTE (57)  
Section 24 parcelles N°45-46-53-54

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 6 ° 65 ' 53 " 48 Lat. 49 ° 16 ' 69 " 18

**Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :**

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

Le projet nécessite un permis d'aménager. Dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager, il sera prévu la rédaction d'un programme de travaux qui sera rédigé par un bureau VRD. Ce programme de travaux prévoira les modalités d'aménagement : terrassement, voiries (provisoire et définitives), assainissement (EP et EU), eau potable, défense incendie, desserte électrique et gaz, éclairage public, réseaux télécommunication, espaces verts.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site correspond entièrement à des milieux secondaires issus des anciennes activités minières et des travaux de démolition. Il ne comprend aucun milieu naturel. Globalement, le site pourrait être classé entièrement comme « friche herbacée d'origine industrielle ». Ce type de milieu artificiel se caractérise par la présence de zones nues, parfois bétonnées, ponctuées par des merlons –stock sablo-graveleux. Les boisements présents dans le périmètre sont principalement localisés sur la frange Nord au niveau de l'ancienne voie ferrée (recolonisation progressive par les résineux). Ponctuellement au sein du périmètre se trouve des arbres ornementaux issus d'anciennes plantations. Le projet est situé en dehors des grands massifs forestiers d'intérêt local. Seuls des habitats biologiques ne relevant pas des zones humides sont présents au sein du périmètre de la zone centrale à aménager. A l'extrême Ouest (hors périmètre) se trouve une zone qui a été exclue des plans d'aménagement, car elle est caractérisé par des dépressions inondables temporaires avec une roselière sèche, considérés comme des habitats « zones humides ».

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols a été approuvé le 21 mai 1990, modifié le 25 juin 2002, la révision simplifiée a été approuvée par DCM le 11 février 2005.

La zone visée par le projet est classée en UX : il s'agit des secteurs où sont actuellement regroupées les activités industrielles. Le bassin d'orage est situé dans une zone INAX.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet est située en DEHORS des périmètres ZNIEFF de type I (MARAIS DE LA FERME DE HEIDE, FORETS DU WARNDT) et 2, et en dehors APB.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se situe pas dans ou à proximité: •D'un monument historique ou d'un site classé patrimoine mondial de l'UNESCO •Dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) ou une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cette commune est soumise à un PPRT industriels approuvé le 22 octobre 2013
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à une distance de 3km du premier site Natura 2000 (Mines du Warndt).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cette zone sera bien évidemment et nécessairement raccordée au réseau d'eau potable. il va donc y avoir une augmentation de la consommation en eau potable
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'incidence sur les masses d'eau souterraines dans la mesure où les eaux pluviales seront gérées par des dispositifs adaptés avec rejets limité et traité (bassin d'orage) et qu'il n'y a pas de forage ni d'excavation importante
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'accueil est relativement plat suite à son passé industrialisé, il n'y a pas de contraintes topographiques particulières. Dans ce cas les travaux de terrassement devront essayer d'équilibrer les volumes de déblais/remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'extrême Ouest du périmètre se trouve une zone qui a été exclue du périmètre d'aménagement, du fait de la présence de dépressions inondées temporaires dans lesquelles ont été observés des individus de Crapaud vert en reproduction. Ces sites ne seront pas impactés. Le projet s'inscrit entièrement dans une friche herbacée industrielle. Ce type de milieu peut correspondre à un habitat terrestre de dispersion et de chasse du crapaud vert du fait de sa proximité avec le site de reproduction.  Par ailleurs, les zones de ballastes situées le long de l'ancienne voie ferrée au Nord du périmètre correspondent à des habitats favorables au Lézard des murailles.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne situe au sein d'aucun espace naturel inventorié (Natura 2000, ZNIEFF, APB...)

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Concernant les émissions lumineuses, nos recommandations sont les suivantes : Un éclairage efficace suppose que seules les zones qui le nécessitent soient éclairées avec une puissance adaptée. L'éclairage direct est donc toujours à privilégier lorsqu'un simple balisage est insuffisant. Des solutions de baisses de puissance pendant la nuit ou de variation en fonction de la détection d'une présence peuvent être envisagées pour réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse (ciel éclairé empêchant l'observation d'étoiles et perturbant la faune). Les systèmes d'éclairage (lampadaires) devront posséder un faisceau orienté vers le sol et non un rayonnement multidirectionnel. Cette mesure permettra de minimiser l'impact pour des espèces lucifuges.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets d'eau pluviale devront subir un traitement qualitatif et quantitatif avant tout rejet vers le milieu naturel. Il est demandé que chaque lot traite ses eaux pluviales à la parcelle, avant rejet sur le réseau EP de la zone qui achemine les eaux vers un bassin d'orage qui sera réhabilité. Les EP seront dirigées par la suite vers le fossé situé en contre bas de ce bassin, puis évacuées vers le milieu naturel de l'autre côté de la RD 72c.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'est pas connu d'autre projet dans ce secteur.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Le projet est suffisamment éloigné de la frontière allemande pour ne pas porter d'effets sur les activités et les milieux naturels allemands.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SAINT - AVOLD

le,

04 avril 2017

Signature

**Le Président**  
Agglo Saint-Avoid Centre Mosellan

André WOJICIECHOWSKI

